



Saint-Joseph
REIMS

BIENVENUE AU COLLÈGE,

EN CLASSE DE 4 ÈME

CYCLE 4

4 CLASSES DE 4 ÈME

- 4 ème 1: professeur principal, Mme de la Morinerie
- 4 ème 2: professeur principal, Mme Karsli
- 4 ème 3: professeur principal, Mme Soulard
- 4 ème 4: professeur principal, Mme Pacheco

ORGANIGRAMME

- En cas de souci dans une matière, contacter le professeur
- Le professeur principal, un interlocuteur privilégié
- Le coordinateur de niveau
- Le chef d'établissement
- Le responsable de la vie scolaire
- Le responsable d'internat
- L'infirmierie

L'APEL

- Présidente de l'APEL
Mme Cornot
- Vice Présidente de l'APEL
Mme Roquier

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 4 ÈME

- Un travail personnel plus conséquent.
- Une organisation plus rigoureuse.
- Une anticipation face aux échéances.

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉLÈVE

- Une vie de classe, une fois tous les 15 jours.
- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal.
- Des études encadrées pour les internes par des professeurs ou des éducateurs.
- Deux contrôles bloqués dans l'année.
- Des devoirs surveillés tout au long de l'année en semaine impaire.
- Dispositif « Devoirs faits » à partir du 9 novembre 2020, le mardi et le jeudi de 16 heures 35 à 17 heures 30
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves (mention sur le bulletin, observations positives, remise de prix en fin d'année ...)

L'EMPLOI DU TEMPS

- Les matières classiques
- Les options : le latin, Cambridge
- La section internationale qui se poursuit en 4^{ème}
- Une certification Cambridge.

UN POINT ÉCOUTE

Deux fois par semaine :
Lundi de 12h00 à 13h30
Mardi de 17h30 à 19h00
Lieu : défini à la rentrée

Gratuit
Confidentiel
Avec ou sans RDV

Point écoute jeunes à St Jo



Pour qui ? Le point écoute est ouvert à tous (tes).
Pourquoi ? Pour poser une question, se confier, demander un conseil...
Où ? Dans un parloir derrière l'accueil.

Marie VAUTHERIN
Conseillère conjugale et familiale



Saint-Joseph
REIMS

LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL

- Avoir son matériel scolaire et faire le travail demandé
- Respect des lieux et des personnes
- Une tenue vestimentaire correcte (vendredi : pull bleu obligatoire)
- Portable interdit dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)
- Respecter le matériel, les locaux et les personnes

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Il se décompose en 5 domaines :

- Les langages pour penser et communiquer
- Les méthodes et les outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et techniques
- Les représentation du monde et l'activité humaine

⇒ Ce socle sera pris en compte pour l'attribution de la note du contrôle continu du brevet en 3^{ème}.

RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison (passage à l'infirmerie, dispense en EPS)
- Un bilan mi- trimestre et le bulletin trimestriel
- Le site Ecole Directe (prise de rendez-vous, consultation des notes, remarques de la vie scolaire, des professeurs, les devoirs à faire...) avec un compte élève et un compte famille
- Les rencontres parents-professeurs : vendredi 13 novembre et samedi 14 novembre
- Les réunions parents-délégués avec le chef d'établissement
- Différents courriers (version papier ou Ecole Directe)

LE CARNET DE LIAISON

- Le règlement intérieur qui doit être signé par l'enfant et les parents
- Une nouvelle échelle des sanctions (à signer)
- Une charte informatique (à signer)
- Les passages à l'infirmierie
- Les retards et les absences
- Les demandes de rendez-vous
- Les informations et correspondances
- Les dispenses de permanence
- Les dispenses d'EPS

RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du premier trimestre : 27 novembre 2020
- Fin du deuxième trimestre : 8 mars 2021
- Fin du troisième trimestre : juin 2021

PASTORALE EN 4 ÈME

- - Responsable de niveau : Mme Levesque

ASSOCIATION SPORTIVE

Mercredi 16 septembre à 13 heures 30,
réunion d'information au grand gymnase

ASSR I

- L'épreuve d'ASSR I aura lieu en vie de classe le mardi 10 novembre
-
- L'épreuve de rattrapage aura lieu le lundi 16 novembre à 15 heures 40

UN EPI (ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES)

- A partir du second trimestre, un EPI sera réalisé en 4^{ème}. Les disciplines concernées seront l'Histoire-Géographie, le Français, les Arts Plastiques et la musique.
- Ce travail sera fait pendant les heures de cours et dans le cadre des programmes disciplinaires.

MERCI DE VOTRE ATTENTION